

## L'édito du maire

**Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,**

Nous vivons dans une région très urbanisée où le trafic automobile est en augmentation constante, les voies de circulation sont, par endroit, saturées, nous sommes proches, parfois, de la paralysie. Avec une offre en transports collectifs qui, malgré les progrès réalisés ou à venir, reste insuffisante au regard des besoins, il est nécessaire de repenser nos modes de déplacements. Comment adapter l'usage et la place de la voiture en centre-ville, dans les secteurs d'activité, dans les quartiers résidentiels ?

Cette réflexion doit être portée par les élus, les techniciens mais aussi par les citoyens. C'est en ce sens que les modifications de circulation sont en place depuis quelques semaines maintenant. L'objectif étant double : chercher à améliorer la fluidité du trafic et laisser plus de place aux déplacements doux (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite). Certaines améliorations sont déjà sensibles par endroits, des points restent néanmoins à corriger. Conformément à ce qui était annoncé, la validation du dispositif passera par une concertation que nous souhaitons la plus large possible.



Comme tout changement, il suscite des interrogations, des questionnements et des réactions.

Ce fut le cas des commerçants de l'avenue Marcel Journet qui se sont inquiétés du risque de perte de visibilité de leurs commerces liée à la baisse du trafic automobile sur l'avenue. C'est dans ce contexte qu'il convient de saluer l'initiative portée par ces commerçants et soutenue par l'association Mouans Commerces visant à redynamiser l'activité commerciale du lieu. La proposition qui est à l'essai, est d'installer un marché de producteurs bio et locaux les premiers et troisièmes samedis de chaque mois. Cette animation pourrait permettre à la population de redécouvrir cette avenue et son offre commerciale variée.

Votre maire  
Pierre ASCHIERI

## À la Une

Une signalétique piétonne sera installée dès la mi-avril 2017 pour inviter les Mouansois à se déplacer à pied et à vélo au quotidien.

Les évolutions de la circulation automobile en cours de test sont mises en oeuvre d'abord pour améliorer les mobilités actives au coeur du village (vélo, marche). Nous retrouvons là toutes les actions de la commune pour améliorer la qualité de vie.

Le parking covoiturage participe également à cette dynamique de réduire le nombre de voitures en circulation. Ce parking sera accessible à vélo, en bus et à une quinzaine de minutes à pied de la gare SNCF. Un nouveau plan de circulation automobile est actuellement en phase de test. Construit pour développer les mobilités actives, il se caractérise par la suppression des tourne-à-gauche pour réduire l'utilisation des feux tricolores, la mise en oeuvre d'un rond point et le changement de sens de circulation de plusieurs rues. Les feux tricolores sont maintenant équipés de capteurs pour fonctionner « à la récompense » : si l'automobiliste roule à moins de 30 km/h, le feu passe au vert automatiquement (si aucun piéton n'a demandé de traverser). Ce fonctionnement est le meilleur compromis entre la sécurité et la fluidité.

En maintenant une vitesse automobile maximale inférieure à 30 km/h, la pratique du vélo pourra se développer tout en maintenant une circulation apaisée.



# Un diplôme universitaire sur l'alimentation durable créé à la rentrée 2017 à Mouans-Sartoux

La mairie de Mouans-Sartoux souhaite s'inscrire dans une démarche de transmission et de formation à partir de ses expériences menées avec succès dans le domaine de l'alimentation durable et du modèle économique associé.

L'Université Côte d'Azur créée en 2015 regroupe l'université et des établissements à vocation de recherche et de formation qui a pour ambition de créer des liens forts avec son territoire et soutenir les initiatives innovantes.

A travers la signature d'une convention le 9 mars (photo ci-contre), l'Université de la Côte d'Azur et la ville de Mouans Sartoux souhaitent développer un partenariat durable privilégiant les relations de travail dans les domaines de la recherche et la formation au niveau national et international. Ainsi, dès la rentrée universitaire 2017, un Diplôme Universitaire (DU) sera mis en place à Mouans-Sartoux dont l'objectif est de permettre l'émergence de projets collectifs dans

le domaine de l'alimentation durable déployée à l'échelle d'un territoire (mairie ou regroupement intercommunal) tirant profit des compétences reconnues de la commune de Mouans-Sartoux.



## La dématérialisation est en marche

Depuis plusieurs années - grâce à la mobilisation de tous les agents du service des finances de la ville dirigé par Jean-Philippe THORE, et de Sylvain NEMRI du service informatique - la ville de Mouans-Sartoux a réussi à dématérialiser entièrement la transmission des documents comptables et budgétaires entre la Commune et le Trésor Public.

Ceci offre beaucoup d'avantages :

- économie de papier (environ 80 000 feuilles A4 par an)
- gain de plusieurs jours dans les délais de paiement et d'encaissement, d'où une meilleure trésorerie
- archivage informatique de toutes les opérations dématérialisées
- amélioration de la fiabilité des données transmises.

Première ville du département à mettre en œuvre ce protocole « zéro papier » dans sa totalité en 2013, Mouans-Sartoux a été choisie par la Direction

Générale des Finances Publiques (DGFIP) en 2014 pour montrer, dans un film de promotion de la dématérialisation au niveau national, comment cette pratique pouvait être appliquée dans une ville moyenne.

L'an passé, en 2016, la ville de Mouans-Sartoux est associée, au titre de ville pilote, à l'expérimentation de la transmission dématérialisée des avis de sommes à payer, permettant de simplifier et d'améliorer la qualité du recouvrement des prestations des services municipaux auprès des administrés.

Mais il est un autre bon résultat à mettre au crédit du service des finances : celui de la qualité des comptes.

Chaque année, la DGFIP établit, pour chaque commune, un Indicateur de la Qualité comptable des Comptes Locaux (IQCL) en examinant le déroulement de l'année précédente sous plusieurs angles :

- qualité des opérations comptables et budgétaires,
- délais de paiement des fournisseurs et de passation des opérations
- taux de recouvrement, cohérence prévisions/réalisations, etc.

En 2015, Mouans-Sartoux a obtenu le score de 19.33, bien supérieur à la moyenne départementale de 15.7. La bonne gestion d'une commune passe d'abord par une bonne comptabilité ! Avec la dématérialisation et le score de qualité comptable obtenu par la commune, on peut dire que cette condition est bien remplie !

La dématérialisation est en marche dans toute la commune : le bon exemple du service des finances fait tache d'huile dans les autres services de la commune, comme la direction des ressources humaines où il est en cours de développement.



# Jardins du musée international de la parfumerie : le retour des beaux jours !

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie, après l'habituelle période de fermeture hivernale, vous attendent nombreux pour leur réouverture printanière du 1<sup>er</sup> avril. Les jardiniers n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer de nouveaux espaces qui mettront vos sens en éveil. Les carrés de roses anciennes et roses à parfum, le coteau des vignes locales et des cultures vivrières traditionnelles et le jardin des roses ponctueront désormais votre balade fleurie.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Festival des Jardins de la Côte d'Azur, qui s'inscrit dans le projet européen JARDIVAL de valorisation des jardins de la Riviera franco-italienne, les Jardins du MIP proposent un programme d'animations et d'activités ludiques et enrichissantes. Ce festival, initié par le Département des Alpes-Maritimes se déroulera du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 2017, avec pour thème « L'éveil des sens ».



Ouverts tous les jours de 10 h à 17 h 30, les Jardins vous proposent, pour la deuxième année consécutive, la formule d'abonnement Pass famille et Pass individuel (respectivement à 12 € et 10 €) qui vous donnent un droit d'entrée illimité pour toute l'année 2017.

L'occasion de découvrir au fil des saisons l'alternance des floraisons. Tous les samedis et dimanches d'avril à 15 h, accompagnés par l'un de nos jardiniers passionnés, découvrez les parfums secrets des jardins. Et pour nos amis transalpins, des visites en italien seront proposées sur réservation 48 h à l'avance (tél. : 04 97 05 58 14) les samedi 1<sup>er</sup>, dimanche 2, dimanche 9, vendredi 14, samedi 15, samedi 22, dimanche 30 avril à 10h30 (visites guidées gratuites + droit d'entrée).

## Au programme :

- Samedi 1<sup>er</sup> avril : ouverture des Jardins du Musée International de la Parfumerie. A 15 heures, visite guidée. A 17 heures, déambulations improvisées « A la recherche de l'inspiration » avec les NiVus NiConnus. Gratuit sans réservation.
- Dimanche 2 avril à 14 h 30 : Journées Européennes des Métiers d'Art. Café rencontre avec Cyril Caminotto, concepteur paysagiste, lauréat du concours Festival des Jardins de la Côte d'Azur et Kitty Shpiner, parfumeuse. Gratuit sur réservation (04 97 05 58 14).
- Samedi 8 avril : lancement des 10 ans des Jardins. 14 h : Spectacle puis à 16 heures, visite guidée (gratuit sans réservation).
- Dimanche 16 avril de 10 à 12 heures : chasse aux œuvres, Pâques aux Jardins du MIP ! Sans réservation, tarif droit d'entrée des jardins.
- Du mardi 18 au vendredi 21 avril de 14 h 30 à 16 h 30 : cours de dessin à destination des ado-adultes. Sur réservation (6€/séance - 04 97 05 58 14).
- Samedi 22 avril à 9 h 30 : atelier « Jardinons ensemble : création d'un jardin urbain ». Gratuit avec réservation ([sbertini@paysdegrasse.fr](mailto:sbertini@paysdegrasse.fr)).
- Mardi 25 avril à 17 h 00 : nocturne « De la plante au parfum : La Fleur d'Oranger ». Visite guidée et atelier de création de parfum. Sur réservation ([connessens@gmail.com](mailto:connessens@gmail.com) / 06 61 88 47 54).

Tarif : 15 €, enfant (7 à 12 ans) 8 €.

- Samedi 29 avril de 10 à 17 heures : Troc'Plantes Printemps. Echange de plantes, boutures, semis et conseils en jardinage. Stand d'information sur le « zéro-phyto » par le magasin Botanic. Buvette sur place. Organisé par l'association des jardiniers amateurs de Mouans-Sartoux.



# La ville labélisée Territoires de Commerce Équitable deux années de plus !

La campagne [Territoires de Commerce Équitable](#) accompagne et valorise depuis 2009 les collectivités territoriales qui s'engagent en faveur du commerce équitable, par leurs achats publics et par les actions qu'elles soutiennent pour sensibiliser les acteurs et les citoyens de leurs territoires.

A ce jour, 31 collectivités ont rejoint le mouvement en France et plus de 1 800 collectivités de 29 pays dans le monde sont labellisées [Fair Trade Towns](#).

## Mention d'excellence pour la ville de Mouans-Sartoux

Le jury national de la campagne Territoires de Commerce Équitable s'est réuni le 24 novembre dernier à Paris et a renouvelé pour 2 ans le label de Mouans-Sartoux en lui attribuant la Mention d'excellence pour son engagement remarquable en faveur du commerce équitable et la qualité de sa candidature sur tous les critères du label. La Ville a également reçu un Prix du jury pour l'originalité des projets qu'elle porte sur l'objectif 2 de la campagne : « Contribuer à développer l'offre de produits équitables sur le territoire ».

Laurent Martinez, chef de projet France Territoires de Commerce Équitable, est

venu à Mouans-Sartoux le 12 janvier dernier pour la remise officielle du renouvellement de label. Cérémonie qui s'est tenue sur le parvis de la mairie en présence du maire, des élus, des bénévoles de la [Maison du Commerce Équitable](#) (MCE), de l'[association Var Équitable](#) et des nombreux acteurs économiques et consommateurs sensibles au Commerce Équitable.

## Affirmer sa volonté de développer une économie juste

Mouans-Sartoux, engagée dans cette démarche depuis 2009, affirme encore sa volonté de déployer une économie plus juste et durable. Outre ses achats publics de produits équitables pour les cantines et le protocole, la ville soutient les actions de la MCE sur le territoire tout le long de l'année et surtout lors de la quinzaine du commerce équitable en mai. L'offre de produits équitables Nord-Sud ou locaux est large sur la commune avec la boutique de la MCE, rue Pasteur, l'épicerie Boomerang, sur la place de la gare, Botanic, AzurVio, les [Jardins de la Vallée de la Siagne](#), les AMAP, les agriculteurs locaux, le pain Saluzzo, etc. Rendez-vous en mai pour la quinzaine du commerce équitable !

## 3 cœurs pour la ville !

La commune de Mouans-Sartoux s'est engagée en matière d'installation de défibrillateurs et de formations aux gestes qui sauvent. A ce titre, elle fait désormais partie des communes d'excellence en terme de lutte contre les arrêts cardiaques en obtenant le [label 3 cœurs](#).



Plus de 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie s'élève à seulement 7,5 %. Et seuls 15 % des Français sont formés aux gestes de premiers secours.

## « Jardinons sans brûler »

Depuis le mois de septembre dernier, trois étudiants en master Gestion de l'Environnement et Développement Durable planchent sur le brûlage des résidus verts, source de pollution, sur la commune de Mouans-Sartoux. En vue de comprendre cette pratique et faire des propositions adaptées à l'entretien des jardins privés, ils diffusent un questionnaire (dans les boîtes aux lettres, à la mairie, etc).

Ce questionnaire est disponible à la mairie mais aussi accessible [en ligne](#). N'hésitez pas à y répondre afin qu'une meilleure analyse globale en soit faite et que ces étudiants puissent trouver des solutions qui correspondront à vos attentes.

D'ici à quelques semaines, une charte d'engagement à un jardinage responsable va être mise en place ainsi que des kits d'encouragement pour ceux qui jardinent selon les règles de l'art dans le respect de l'environnement de chacun.



## Sport : le défi réussi de Manu Garcia



Cette ligne, c'est celle des 10 km de Cannes ! Que Manu a parcouru en fauteuil, poussé par son ami Yohan. Accompagné et encouragé par sa famille, ses camarades et collègues de travail de la mairie de Mouans-Sartoux (Antoine, Gaby, Maouche, Cédric, Alexandre). Près d'une trentaine au total ! Réunis sous la bannière, le slogan « *Manu fait le 10 avec SEP potes* ».

Manu est atteint de [sclérose en plaques](#). Une maladie qui a été diagnostiquée « en 2005, lors d'un match de football, où j'ai ressenti une douleur inhabituelle. Je suis allé voir un médecin puis un neurologue. Le verdict était sans appel. Ça a été un choc. D'autant que j'ai toujours fait du sport, de la course à pied, et du foot surtout, à Cannes puis à Mouans-Sartoux. »

### « *L'an prochain, on le refait !* »

La sclérose peut se présenter sous différentes formes. Celle dont souffre Manu lui permet encore de travailler au service des sports de la ville de Mouans-Sartoux.

« Il y a environ 100 000 personnes en France atteintes de sclérose en plaques. On n'en parle pas assez à mon goût, estime Manu. A travers cette compétition, ces 10 km de Cannes, j'ai voulu passer un message. Dire que malgré un handicap, on peut faire des choses, on peut relever des défis, faire du sport ! Comme tout le monde. »

Manu et son ami Yohann termineront l'épreuve en un peu plus de 49 minutes, dans la première moitié du classement général de l'épreuve. « Ça a été une sacrée ambiance, c'était formidable. L'an prochain, on le refait » s'est promis Manu.

C'est un défi, une aventure à la fois sportive et humaine que Manu Garcia a accompli, en février dernier.

Un défi parce qu'il y a quelques années encore, tant les médecins que Manu lui-même n'auraient imaginé pareil accomplissement.

Une aventure humaine parce que la solidarité et l'amitié ont accompagné Manu tout au long de son projet. Des premières paroles lancées en l'air, en août dernier, avec son ami Yohan Auréglià, jusqu'à la ligne d'arrivée franchie.

## Partenariat renforcé entre la ville et JVS



Une nouvelle convention entre Les [Jardins de la Vallée de la Siagne](#) (JVS) et la commune pour un partenariat renforcé et approfondi a été signée, récemment, en mairie. En présence notamment des élus mouansois, de Hervé Machet, directeur de JVS et des salariés des Jardins. Le domaine agricole mis à disposition de l'association dans la plaine des Canebiers, est étendu. Le maire, Pierre Aschieri, et Jean-Paul Henry, vice-président du Pays de Grasse délégué à l'Economie sociale et solidaire ont souligné la qualité de l'action de l'association de réinsertion par le maraîchage.

## Un parking de covoiturage au rond-point de la pénétrante

Limiter l'usage de la voiture pour apaiser la circulation et réduire la pollution passe par des solutions très diverses et complémentaires : le développement des transports en commun (bientôt 2 trains par heure sur la ligne ferroviaire Cannes-Grasse, 7 lignes de bus desservent Mouans-Sartoux), l'usage sécurisé du vélo, les circulations piétonnes et le covoiturage.

Le Département a réalisé, en coopération avec la ville, un parking de covoiturage sur le rond-point de la pénétrante. Il offre ainsi 35 places pour tous ceux qui souhaitent partager leur trajet, que ce soit pour le travail ou pour les sorties loisirs. Une réflexion est en cours pour proposer un parking à vélos sécurisé, pour permettre également d'arriver en vélo et de repartir avec la voiture d'un collègue. Le parking est desservi par deux arrêts de bus. Il est géré par la commune et d'usage libre pour l'instant. Pour trouver comment et avec qui covoiturer, n'hésitez pas à consulter et utiliser le site [www.ottoetco.org](http://www.ottoetco.org) pour vos trajets dans le département des Alpes-Maritimes et au-delà.



## La ville soutient l'ADNA contre les nuisances aériennes de l'aéroport Cannes-Mandelieu



Le conseil municipal a délibéré pour soutenir la motion et l'action de l'ADNA, association qui milite contre les nuisances aériennes de l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Mouans-Sartoux, depuis 1995, aux côtés de l'ADNA, agit et mobilise les riverains de tout le bassin Cannes Grasse concernés par les survols des avions de plus en plus lourds et de plus en plus nombreux qui les survolent. Bruit et pollution s'intensifient et créent une gêne qui devient

insupportable pour ceux qui habitent dessous. De plus, cette nuisance continue de dévaloriser la valeur immobilière des habitations. L'aéroport se développe et intensifie son activité au détriment de la qualité de vie des habitants. Nous soutenons l'action de l'ADNA pour proposer des actions et des solutions, notamment le développement des atterrissages par la mer.

## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Lorsque se fait entendre le bruit des revolvers, il est d'autant plus urgent de donner toute sa place à la culture... Il n'est pas meilleures réponses à la violence et à la crise morale que l'éducation et la culture. Sources de créativité et d'esprit critique, l'art et la culture sont des biens publics, ils tissent les liens de la démocratie, c'est-à-dire du pouvoir exercé par le peuple. La culture, c'est partager contre la précarité et

l'isolement, c'est n'oublier personne en chemin. « Sans musique, la vie serait une erreur » disait Nietzsche ; que serait une vie sans artistes, sans musées, sans théâtres ? La création rend le monde supportable et parfois meilleur. Voilà bien des raisons pour qu'en cette période d'élections présidentielles, puis législatives, on espère entendre parler de culture et voir se taire les revolvers.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Depuis fin octobre, la municipalité expérimente des modifications de circulation.

Hormis un giratoire en remplacement de la « priorité à droite » face à l'Office du tourisme, les autres mesures, essayées çà et là, se révèlent inopérantes, contreproductives voire dangereuses. Par contreproductive, j'entends l'atteinte à la qualité de vie des habitants du village. La place Suzanne De Villeneuve en est l'illustration première.

Par dangereuse, j'entends la mise en sens unique de l'avenue Marcel Journet qui précipite un flux de véhicules totalement disproportionné vers la rue de la Magnanerie.

Tirons-en l'enseignement suivant : sans une refonte générale du plan de circulation communal, nourrie par la concertation avec les riverains, la situation du « centre-ville » au bord de l'asphyxie, ne s'améliorera pas de sitôt.

Christophe CHALIER



# Les faits marquants du conseil municipal du 27 février 2017

- **Fiscalité** : le Conseil avait adopté pour 2016 une majoration de 20 % de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Le Gouvernement ayant offert pour 2017 la possibilité d'accroître cette majoration jusqu'à 60 %, le Conseil a adopté une majoration de 60 %, ce qui portera, pour ces résidences secondaires uniquement, le taux de la part communale de la Taxe d'Habitation à 23,6 % pour 2017, à comparer au taux moyen départemental de 25,82 %, hors majoration, en 2016. Le maire a souligné l'augmentation importante du nombre de résidences secondaires, passé de 3 à 11 % ces dernières années, entraînant une augmentation du prix de l'immobilier, alors que le besoin de résidences principales à prix accessibles est de plus en plus important.

- **Transferts de compétences** vers la [Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse](#) (CAPG) : en accord avec les exigences de la loi NOTRe, le Conseil a validé les transferts de compétences suivantes :

- ZA de l'Argile et du Tiragon : toutefois, la commune continuera d'assurer l'entretien de ces zones par délégation de CAPG

- Office de Tourisme : la CAPG devient compétente en termes de « Promotion du Tourisme ». L'Office de Tourisme de Mouans-Sartoux, à statut associatif, poursuivra ses activités habituelles.

- Au contraire, le conseil municipal

souhaite conserver la responsabilité du droit des sols (PLU, documents d'urbanisme) et s'oppose donc au transfert de cette compétence, comme les autres communes de CAPG.

- **Subvention du Ministère de l'environnement** pour l'achat de matériels électriques : le conseil a approuvé la mise à jour d'une convention permettant le financement à hauteur de 88 000 € pour l'achat de véhicules électriques à 4 et 2 roues, ainsi que l'installation de bornes de recharge. Cette subvention est accordée à la commune en tant que [Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte](#) (TEPCV).

- **Plan de circulation** : le Conseil autorise le Maire à solliciter des subventions auprès du Département, de la Région et de l'État, de façon à améliorer la mobilité dans le centre urbain.



- **Développement de l'enseignement artistique et culturel** : le conseil a approuvé la signature d'une convention triennale entre la commune, l'état, l'académie de Nice, la ville de Grasse et la CAPG, permettant, sans coût supplémentaire pour la commune, de développer l'enseignement artistique et culturel.

- **Petite enfance** : le conseil a approuvé la mise à disposition de la salle polyvalente Callaini, située à côté de la crèche de l'immeuble Maupassant, pour permettre aux 50 assistants maternels exerçant sur la commune de bénéficier du soutien des spécialistes du [Relais Départemental de la Petite Enfance](#).

- **Mise à disposition de la salle de reunion du Sagittaire** : l'office Public de l'habitat de Cannes a accepté de mettre gratuitement cette salle à disposition de la commune pour des activités associatives ou des réunions. La commune gèrera cette salle de 45 m<sup>2</sup>. Le conseil a approuvé cette convention.

- **Qualité de l'eau** : à la suite d'un [article du magazine « UFC Que Choisir »](#), le Maire, s'appuyant sur des documents de l'[Agence Régionale de Santé](#), a expliqué que les polluants détectés sur le lieu de production sont détruits dans le réseau de distribution sous l'action du traitement de l'eau.



**Le carnaval de Mouans-Sartoux** organisé par le comité des fêtes était placé cette année sur le thème du «potager bio». Un succès populaire pour ce corso coloré et chaleureux qui a rassemblé des milliers de personnes, malgré le froid et la grisaille.



# Fête du miel 2017 : rendez-vous dimanche 30 avril !

Les apiculteurs de Provence investiront cette année encore le village de Mouans-Sartoux pour y présenter leur métier et initier petits et grands aux produits de la ruche.

**Au programme :** dégustations des miels de Provence, animations apicoles pédagogiques et gratuites, ateliers, jeux, initiation à la dégustation des miels, extraction de miel en direct, ouverture d'une ruche dans l'Apimobile, démonstrations de cuisine aux miels de Provence, le monde des abeilles présenté aux enfants, le jardin mellifère, etc. Entrée libre.  
Infos : 04 92 92 47 24.



Dans le cadre de la fête du miel, **le four à pain du village, sera rallumé** exceptionnellement pour l'occasion. Des bénévoles confectionneront quelques fournées de pains et vous aurez ensuite la possibilité d'apporter vos plats à cuire (gratins, farcis, tartes, etc.). Pour cela, vous pourrez apporter vos plats entre 10 h et 11 h 30 (23, rue de la Liberté) recouverts de papier aluminium. Ils devront être en métal suffisamment rigides pour être enfournés, défournés à la pelle et ne craignant pas les rayures, et bien sûr, pas de plats en verre ni en terre cuite trop fragiles lors de la manipulation.



## ÉLECTIONS 2017

- **Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril (1<sup>er</sup> tour) et le dimanche 7 mai (2<sup>e</sup> tour)**
- **Les élections législatives : dimanches 11 et 18 juin 2017.**
- **Les élections sénatoriales : le dimanche 24 septembre 2017.**

Deux nouveaux bureaux ont été créés :

- **Bureau n°9 :** école de l'Orée du Bois 2 (120 route de Tiragon)
- **Bureau n°10 :** salle Léo Lagrange 2 (Place des Anciens Combattants)

En mars, tous les administrés recevront leur nouvelle carte d'électeur où figureront le numéro et l'adresse du bureau de vote.

Les personnes concernées recevront, en plus de leur nouvelle carte d'électeur, un courrier d'information. Infos en mairie principale au 04 92 92 47 00 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 h à 12 heures.

Mail : [population@mouans-sartoux.net](mailto:population@mouans-sartoux.net)



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

